



# Budget 2026 :

En « services votés » faute de budget,  
l'administration fait pire que les parlementaires !

**La honte a désormais un visage : celui d'une administration qui, incapable de gérer son budget, décide de se renflouer en bloquant l'argent dû aux agents.**

Alors que le Ministère bascule en régime de « services votés », la note est tombée : pour assurer sa trésorerie, le Secrétariat Général a décidé de sacrifier le pouvoir d'achat de ses personnels.

**CET, TÉLÉTRAVAIL, FORFAIT MOBILITÉ, etc. :**

**VOTRE ARGENT EST BLOQUÉ JUSQU'EN AVRIL !**

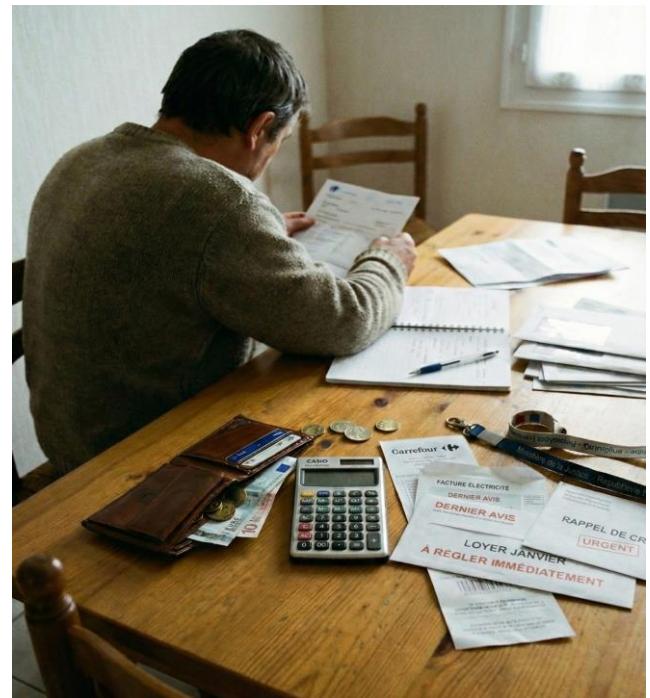
**C'est un véritable scandale social !** Vous comptiez sur la monétisation de votre CET ou le versement de vos forfaits pour payer vos factures de début d'année ? Pour rembourser vos prêts ? Pour remplir le frigo après les fêtes ?

**Visiblement, pour le Ministère ces préoccupations ne sont pas les siennes.** L'administration a délibérément choisi de reporter les versements à minima, au mois d'avril 2026.

**L'UNSa Justice pose les questions qui fâchent :**

- Qui va payer les agios des collègues mis en difficulté ?
- Les agents de la Justice doivent-ils servir de banquiers à l'État ?

Pour beaucoup d'agents, ces indemnités ne sont pas du "bonus" mais une **nécessité vitale** pour boucler le budget familial, l'administration...



**C'EST INADMISSIBLE !**

**L'ARGENT DOIT ÊTRE VERSÉ, MAINTENANT !**

## L'AUSTÉRITÉ BRUTALE : LA JUSTICE À L'OS

Au-delà du vol de votre trésorerie, c'est l'asphyxie organisée des services :

- **GEL TOTAL des créations de postes** : Zéro renfort. Si un collègue part, il *pourra* être remplacé... si nos décideurs daignent donner leur visa. Sinon ? Débrouillez-vous.
- **CONTRACTUELS SUR LA SELLETTE** : Chasse aux sorcières sur les contrats ANT. Renouvellements bloqués, visas obligatoires, insécurité totale pour nos collègues précaires qui ne savent pas s'ils auront un salaire demain.
- **FONCTIONNEMENT À L'ARRÊT** : Avec seulement 20% des crédits de 2025 débloqués (*alors que Bercy a débloqué 25% des crédits, l'administration garde une réserve de 5% et affame encore plus les services*), il n'y a plus un centime pour les projets. On gère la pénurie au jour le jour.

## LE CHANTAGE DE TROP

Le comble de l'indécence ? L'administration ose écrire : *"Au mieux nous démontrons notre capacité à piloter nos emplois, au mieux nous serons audibles"*. Traduction : **Taisez-vous, souffrez en silence, acceptez la paupérisation, et peut-être qu'on vous donnera des miettes plus tard.**

**L'UNSa Justice REFUSE ce chantage méprisant !** Les agents de la Justice tiennent la baraque à bout de bras, souvent au détriment de leur santé. Ils n'ont pas à prouver leur valeur ni à mendier leur dû.

## L'UNSa Justice EXIGE :

1. **Le paiement IMMÉDIAT et INTÉGRAL** des sommes dues (CET, Télétravail, Mobilité). La précarité financière des agents n'est pas une variable d'ajustement comptable !
2. **La garantie de l'emploi** pour tous les contractuels en poste : pas de licenciement déguisé sous prétexte de budget !
3. **L'arrêt du flicage des services centraux de gestion** qui paralyse les services.

**Par conséquent, l'UNSa Justice exige du Ministre de la Justice une révision des directives engagées par son administration. Les Personnels n'ont pas à subir l'irresponsabilité parlementaire et la surenchère des services centraux de gestion au détriment de leur porte-monnaie.**

**L'UNSa Justice  
l'action utile !**

Paris, le 14 janvier 2026

Le Secrétaire général

Jean-François FORGET